

Le Canada et l'Afrique



- *Brise-vent du périmètre de Niandiane au Sénégal, plantés en janvier 1984; à 11 mois ils dépassent 5 mètres. L'agriculture devient de nouveau possible à l'abri de ces brise-vent.*

Indonésie, en Malaisie, au Pérou, au Rwanda, à Sainte-Lucie, au Soudan et au Zaïre.

D'autres projets comprennent la protection et la conservation des forêts. Au Sénégal, un projet de protection contre les incendies mis en œuvre dans la région de la Casamance a connu un tel succès qu'il a été étendu à 750 villages.

L'aménagement des forêts nécessite également des efforts de reboisement. Selon la Banque mondiale, il faudra planter 55 millions d'hectares de terre d'ici l'an 2000 uniquement pour satisfaire aux besoins en bois de chauffage. Souvent, les pays en développement n'ont pas les centres de recherche ni le personnel qualifié nécessaires pour gérer efficacement ces nouvelles plantations. L'ACDI aide à résoudre ces problèmes : des projets au Soudan prévoient le reboisement d'un nombre d'hectares supérieur à la superficie exploitée et au Mali, trois pépinières ont été établies dans le cadre d'un projet de développement rural.

Par ailleurs, plusieurs projets de reboisement parrainés par l'ACDI sont menés par l'entremise des ONG. Ainsi, les Scouts du Canada participent à un programme de reboisement au Sahel, par la remise en valeur des terres du désert. Au Lesotho, la Plenty Relief Society of Canada participe à l'établissement d'une pépinière qui fournira des arbres forestiers et fruitiers aux villageois.

L'utilisation efficace des ressources est l'un des éléments les plus impor-

tants des mesures de conservation. Voilà pourquoi, au cours de la dernière décennie, l'ACDI a participé à 27 projets de ce genre dans le domaine forestier afin d'aider les pays en développement à rationaliser leurs opérations commerciales ; tous mettent l'accent sur le lien étroit entre l'exploitation et la conservation. Trop souvent, les pays en développement ne peuvent tirer pleinement profit de leurs ressources locales. L'ACDI a donc mis sur pied des projets visant à accroître la quantité de bois transformé sur place.

La disparition des forêts tropicales signifie qu'il devient impossible de satisfaire aux besoins fondamentaux de bon nombre de personnes. Une des solutions qui s'offre encore aux pauvres des régions rurales du Tiers-Monde est de planter des arbres pour leurs besoins personnels. Au cours de la dernière décennie, les programmes de foresterie sociale ont gagné de plus en plus l'appui des pays en développement et des organismes donateurs.

Ces programmes visent notamment à satisfaire aux besoins intérieurs en fruits, en aliments pour le bétail et en bois de chauffage, à stabiliser les sols et à conserver les bassins hydrographiques, à établir des brise-vent, à accroître le rendement des cultures, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des agriculteurs et à créer des emplois dans les régions rurales. Le succès de ces programmes dépend avant tout de la participation de la collectivité.

Ces programmes peuvent égale-